

Paris,
le lundi 12 février 2007

Émetteur : Pôle d'expertise en droit des marchés

Objet : Mise en place de l'atelier rédactionnel « Les accords cadres »

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur l'Agent Comptable,
Madame, Monsieur le Responsable du service Marchés,

L'une des principales innovations du Code des marchés publics 2006 porte sur la mise en place des accords-cadres. Issus du droit communautaire, les accords-cadres sont des contrats conclus avec un ou plusieurs opérateurs économiques destinés à permettre la conclusion de marchés ultérieurs.

De nombreuses questions se posent notamment sur la nature de ces contrats, sur la procédure à mettre en place lors de leur conclusion et sur les dispositions à prévoir dans les marchés subséquents.

Afin de préparer au mieux les agents à cette nouvelle démarche d'achat, l'Ucanss propose un nouveau type de formation sous la forme d'un atelier rédactionnel. Les stagiaires pourront ainsi s'initier à la rédaction d'un accord-cadre.

Vous trouverez en annexe et sur le site www.ucanSS.fr le programme de la formation à diffuser au public intéressé.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur l'Agent comptable, Madame, Monsieur le Responsable du service Marchés, l'expression de mes sentiments distingués.



Philippe Renard
Directeur

**Document(s) annexe
(s) :**

- annexe programme,